

-K.C.-

RESIDENCE DU RWANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 3 juin 1958.-

N° 1814 /C.A.C./P.-

KIBUNGU



5154

NOTE POUR MESSIEURS : DUPUIS
DE CRAMER
VAN ESPEN.

Le nombre de travailleurs C.A.C.
route pour chacune de vos chefferies est fixé à :

- a) Migongo : 57
- b) Buganza-Sud : 65
- c) Buganza-Nord : 60

Chacun de ces travailleurs doit recevoir :

- 1°- une couverture
- 2°- une pelle
- 3°- une pioche
- 4°- une houe
- 5°- une machette
- 6°- une brouette

Pour faire la répartition de cet outillage, je désire connaître l'outillage existant dans chaque chefferie (de nombreux sous-chefs ont encore des outils chez-eux).

Tout l'outillage C.A.C. sera rentré du centre de la chefferie.

Les renseignements qui m'ont été fournis par les chefs sont faux. Par exemple le Buganza-Sud m'a renseigné uniquement 13 pelles et 13 pioches pour toute la chefferie. Dans le seul gîte de Nkamba, j'ai trouvé 10 houes et 10 pelles. Au Migongo, il reste de nombreux outils, alors que le chef renseigne 12 pioches et 11 pelles.-

L'Administrateur de Territoire,
J. PETIT.-